

Rejoignez le Parc naturel régional du Verdon !



OFFRE D'EMPLOI

Gestionnaire du site du Point Sublime / Couloir Samson et de la maison de site H/F



Contexte

Site majeur des Gorges du Verdon, dont il est un point de découverte essentiel, le Point Sublime / Couloir Samson (commune de Rougon – 04) connaît en saison touristique une fréquentation particulièrement importante. Cette forte fréquentation (plusieurs centaines de milliers de visiteurs chaque année) nous amène à relever des défis en matière d'accueil et de préservation.

Pour cela une opération de requalification du site a été menée. Elle permet de mieux gérer les flux en limitant les impacts de la fréquentation tout en transmettant aux visiteurs les clés de découverte des patrimoines. C'est un des projets majeurs du Grand Site de France en projet des Gorges du Verdon.

La Maison de site du Point Sublime, finalisée au printemps 2023, est un lieu d'accueil et d'interprétation des patrimoines essentiel au cœur des Gorges. Elle propose un espace d'accueil et d'information des visiteurs, un espace scénographique de découverte et une petite boutique.

Parallèlement, le Point Sublime et le Couloir Samson sont organisés avec des stationnements payants en saison touristique afin de gérer les flux mais aussi de générer des recettes pour financer l'entretien et la gestion globale du site.

Pour la saison 2026, l'équipe sera composée d'un(e) gestionnaire de site, d'un(e) agent d'accueil maison de site (renfort estival), d'un(e) agent(e) technique et de 3 agents polyvalents.

Vos missions

Placé sous l'encadrement du **Chargé de gestion des sites naturels fréquentés**, le gestionnaire du site devra assurer, en partenariat avec le reste de l'équipe du Parc, les missions suivantes :

- 1) **Organisation du fonctionnement et de la gestion de la maison de site** notamment avant son ouverture au public : définition des besoins matériels, de l'organisation fonctionnelle du lieu, de l'agencement de l'espace d'accueil, commande des produits de la boutique, plannings...
- 2) **Animation de la Maison de site les jours d'ouverture** (ouverture du bâtiment, accueil du public, informations des visiteurs, actualisation des informations, gestion de la boutique et des ventes). La Maison de site est ouverte en juillet/août 7 jours sur 7 (10h-13h et 14h-18h) et hors période estivale 5 jours sur 7 (mêmes horaires). Sur juillet/août, un renfort permet de gérer l'ouverture de la Maison de site 7 jours / 7.
- 3) **Suivi quotidien du fonctionnement de la Navette Blanc-Martel et réponse aux demandes des clients** (notamment via la plateforme internet).
- 4) **Organisation de la saison avant l'arrivée des agents saisonniers d'exploitation** : plannings, matériels, documents de cadrage de la saison...
- 5) **Gestion quotidienne du site en saison**. Pour rappel, l'équipe sera composée pour la saison 2026, d'un(e) gestionnaire de site, d'un(e) agent(e) technique, d'un renfort à l'accueil en juillet/août et de 3 agents polyvalents d'exploitation. Le/La gestionnaire de site assurera **le suivi quotidien de l'équipe sur site sous l'autorité du Chargé de gestion des sites du Parc**. Il/Elle organisera, dans

ce cadre, leur travail et leurs missions et s'assurera du bon fonctionnement de l'organisation mise en place. Il/Elle devra en outre assurer, pour une bonne coordination avec le reste de l'équipe, quelques jours de remplacement des agents d'exploitation dans un planning défini en amont de la saison ou de manière ponctuelle pour remplacer un agent absent. Il/Elle assurera aussi l'accueil et la formation des agents à leur arrivée et sera leur interlocuteur/interlocutrice au quotidien en cas de questions sur les missions attribuées. Il/Elle n'assurera pas de responsabilité hiérarchique de l'équipe (assurée par le Chargé de gestion des sites)

- 6) **Coordination, en lien avec les agents polyvalents, de l'ensemble des équipements du site et gestion de l'ensemble des recettes générées** (parkings et boutique).
- 7) **Réalisation, en fin de saison, d'un petit bilan** de fonctionnement du site.
- 8) **Astreintes de gestion des parkings**: réponse aux demandes et ouverture des barrières à distance si nécessaire (grâce à un téléphone de service) aux personnes se présentant sur des périodes sans personnel présent sur site (en semaine ou en WE) selon un planning partagé pour la saison avec les agents polyvalents (quelques soirs dans le mois).
- 9) **Gestion et entretien des espaces de manière ponctuelle** en cas de besoin: entretien des toilettes au Point Sublime et au Couloir Samson, petit nettoyage du site...
- 10) **Gestion quotidienne des recettes boutique et parkings en lien avec la responsable des régies**.
Il/Elle assurera la tenue de la caisse, la gestion des recettes journalières, leur sécurisation, ainsi que la transmission fidèle des fonds selon les procédures en vigueur. Il/Elle sera garant de l'exactitude des encaissements et de la traçabilité des opérations financières.

Profil recherché

Compétences requises :

- ✓ Formation supérieure (Bac + 2 ou équivalence/expérience) - formation supérieure en environnement, tourisme, animation, gestion des entreprises, commerce/vente, communication
- ✓ Connaissance et/ou expérience en gestion d'espace d'accueil du public, boutique...
- ✓ Connaissance du fonctionnement des collectivités locales
- ✓ La maîtrise d'une langue étrangère (anglais de préférence),
- ✓ Une attestation de formation aux premiers secours sera un plus apprécié.

Capacités requises :

- ✓ Expérience ou capacité en gestion d'équipements publics et/ou d'activités commerciales.
- ✓ Maîtrise des outils informatiques courants (traitement de texte, tableur).
- ✓ Capacité d'accompagnement et de suivi d'une équipe saisonnière.
- ✓ Aisance relationnelle et en public, sens de l'accueil et qualités oratoires.
- ✓ Autonomie, polyvalence, réactivité et sens des responsabilités.
- ✓ Rigueur, diplomatie et sens de l'organisation.
- ✓ Aptitude au travail en équipe
- ✓ Disponibilité et sens du service public
- ✓ Capacité à respecter la hiérarchie, appliquer les règles de fonctionnement et rendre compte régulièrement de l'activité.

Conditions d'exercice

Type de contrat : CDD de 8 mois

Date de prise de fonction : du 16 mars au 13 novembre 2026

Conditions spécifiques

- ✓ Temps de travail : 35 heures/semaine (quelques semaines à 42h selon le planning défini)
- ✓ Travail en semaine, week-end et jours fériés ; horaires modulés selon les besoins (démarrage possible dès 7h et fin possible à 20h30) sur la base du planning.
- ✓ Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire + astreintes
- ✓ Equipement : Uniformes et matériels fournis (dont téléphone portable pour la durée de la mission)
- ✓ Lieu de travail : travail à Rougon à la Maison de site et parfois en extérieur sur la journée, au Point Sublime / Couloir Samson durant la période d'ouverture au public et au Domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie (siège du Parc) au démarrage et à la fin de mission ainsi qu'une journée par semaine en été.

- ✓ **Véhicule personnel nécessaire** pour se rendre sur son lieu de travail.
- ✓ **Permis B obligatoire** (boîte manuelle)

Candidature

Merci d'adresser votre candidature (Lettre de motivation + CV) **jusqu'au 28 février 2026** via notre site internet : <https://www.parcduverdon.fr/recrutements/>

Entretien de recrutement **le 4 mars**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter M. Jean CARMILLE - Chargé de gestion des sites naturels fréquentés :

Mail : jcarmille@parcduverdon.fr

